



**HAL**  
open science

**Prouver sans s'interdire de plaire : permanence et renouvellement du discours apologétique catholique sous le Second Empire**

Stéphanie Dord-Crouslé

► **To cite this version:**

Stéphanie Dord-Crouslé. Prouver sans s'interdire de plaire : permanence et renouvellement du discours apologétique catholique sous le Second Empire. Sophie Guermès et Bertrand Marchal. *Les Religions du XIXe siècle*, <http://etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/religions.html>, pp.1-10, 2011. <halshs-00441291>

**HAL Id: halshs-00441291**

**<https://shs.hal.science/halshs-00441291v1>**

Submitted on 26 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## PROUVER SANS S'INTERDIRE DE PLAIRE :

### PERMANENCE ET RENOUVELLEMENTS DU DISCOURS APOLOGÉTIQUE CATHOLIQUE SOUS LE SECOND EMPIRE

On va traiter ici du discours apologétique catholique, non en tant qu'allocution effectivement prononcée du haut d'une chaire et tel que l'a analysé Frank Paul Bowman dans son indispensable *Discours sur l'éloquence sacrée à l'époque romantique*<sup>1</sup>, mais en tant qu'il se fige et se renouvelle, sous le Second Empire, sur le support imprimé. On excepte du champ d'étude les retranscriptions de sermons et autres prédications qui ont préalablement connu une réalisation orale et qui en constituent des sortes de produits dérivés. Si de très étroites relations de filiation unissent évidemment les deux types de productions, on s'attachera uniquement ici à des ouvrages de piété dont la visée apologétique est primordiale et qui sont des « produits primaires ». On voudrait montrer comment le média particulier du livre de piété accueille, relaie voire induit un certain renouveau du discours apologétique catholique à une époque où l'Église est à la recherche de voies nouvelles pour propager son message et assurer la diffusion de sa doctrine.

En tant que « partie de la théologie qui renferme la démonstration et la défense du christianisme », selon la définition que donne le *Dictionnaire de théologie catholique*<sup>2</sup>, l'apologétique a pour mission de produire la certitude. Reste pendant la question des moyens à employer<sup>3</sup>. Dans le domaine de l'éloquence sacrée, Frank Paul Bowman a clairement montré qu'une évolution se dessine dès la Restauration dans la manière dont sont conçus les prêches. Il faut plaire pour convaincre et donc s'adapter à son époque, car ce qui plaît est en intime connexion avec un état donné des mentalités – quand ce n'est pas des modes... En 1822, le père Hyacinthe Morel affirme : « Qui veut nous convertir doit songer à nous plaire ». Quant à Matthieu Andrieux, il s'adresse directement aux prédicateurs dans sa *Rhétorique française* (1825) : « Pour nous ramener à la morale, appelez-nous-y par des raisons appropriées à nos mœurs actuelles<sup>4</sup> ». Cette attention particulière portée aux moyens propres à atteindre le but visé par l'apologétique explique en particulier l'émergence d'un genre inédit, celui de la conférence, dont l'initiateur est Mgr Frayssinous. En 1803, l'évêque d'Hermopolis adapte « en forme de monologue [les] techniques catéchétiques sulpiciennes<sup>5</sup> ».

Cependant, des voix plus conservatrices continuent à se faire entendre. Elles prônent le seul respect de la conformité dogmatique du propos – indépendamment d'un quelconque intérêt pour l'époque en général ou les caractéristiques sociales, psychologiques ou autres du public visé. Le Verbe n'a pas à se soucier des conditions de sa profération sous peine de s'affadir ou de se corrompre. La religion ne doit pas se muer en simple morale ou en philosophie ; et l'éloquence sacrée doit se garder de se dégrader en éloquence profane.

---

<sup>1</sup> *Le discours sur l'éloquence sacrée à l'époque romantique : rhétorique, apologétique, herméneutique, 1777-1851*, Genève, Droz, 1980.

<sup>2</sup> Article « Apologétique » du *Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire*, commencé sous la dir. de A. Vacant, E. Mangenot et alii, continué sous celle de E. Amann, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1923, vol. 1, t. 2, p. 1511.

<sup>3</sup> Pour un aperçu historique de la question, voir l'article de Pierre-Yves Kirschleger, « Défendre le christianisme en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie et société*, Année 2002, vol. 21, n° 1, p. 29-45 ; disponible [en ligne](#).

<sup>4</sup> Cités par F. P. Bowman, *op. cit.*, respectivement p. 17-18 et p. 19.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 57.

Le débat est donc vif pendant toute la période qu'étudie Frank Paul Bowman (1777-1851) et on ne semble alors s'accorder que sur le refus, en chaire, de tout ce qui peut être associé de près ou de loin au romantisme. Dans la période suivante, qui nous occupe ici, des tentatives de synthèse de ces positions antagonistes se font jour. L'une d'entre elles se trouve en 1864 sous la plume de l'abbé Joseph Cognat pour qui

l'apologiste [...] a deux devoirs à remplir : il doit être tout ensemble un homme du passé et un homme de son temps, conservateur et partisan du progrès. Ferme attaché aux principes immuables que le temps et les lieux ne sauraient ni affaiblir ni modifier, il les doit défendre partout et toujours. [...] Mais s'il y a un passé qui est toujours jeune, il y a aussi un passé qui vieillit et qui s'use. L'apologiste ne le doit pas oublier. [...] Ce n'est pas de l'arrière-garde que l'on dirige la marche des idées, pas plus que celle des armées, et quiconque aspire à la mission de chef ou de guide, est tenu de prendre la tête de ceux qu'il conduit. Appuyé d'une main sur le passé, l'apologiste doit donc tendre l'autre à l'avenir<sup>6</sup>.

Si cette évocation – dont la dimension martiale n'est pas fortuite – s'adresse aussi à la prédication en chaire, elle ne lui est pas réservée. Au contraire, l'abbé Cognat est le rédacteur de *L'Ami de la Religion* et le texte cité, intitulé « De l'apologie catholique au dix-neuvième siècle », est un extrait de la préface que l'abbé Cognat a donnée à une anthologie de ses articles parus dans ce périodique catholique. Et le *journaliste* apologiste d'expliquer :

J'ai cherché dans ces sentiments et dans ces principes l'inspiration et la règle de la polémique que je soutiens, depuis huit ans, parmi bien des vicissitudes et des succès contraires, dans le journal *l'Ami de la Religion*. Y ai-je réussi, et ma pratique est-elle conforme à ma théorie ? On en jugera par ce recueil<sup>7</sup>.

L'apologie ne se cantonne définitivement plus à la chaire ; elle se doit d'investir tous les champs, et en particulier les nouveaux médias. Mgr Duilhé de Saint-Projet ne dit pas autre chose dans son ouvrage publié en 1861 et intitulé *Des études religieuses en France depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours ou Essai sur les causes qui ont produit dans les temps modernes la splendeur et la décadence des sciences théologiques*. Il commence par affirmer :

la presse à notre époque est devenue un des plus puissants moyens d'agir sur les idées et sur les événements, sur les esprits et sur les cœurs. L'apologiste chrétien ne la dédaignerait pas impunément. Il n'y a qu'un moyen de lutter contre un journal : c'est le journal; contre une revue : c'est la revue<sup>8</sup>.

Et le prélat de répondre aussitôt à toutes les objections qui pourraient lui être opposées :

Cette habitude, cette maladie de notre temps est-elle favorable ou nuisible au développement de la science sacrée ? La question ne saurait être douteuse, mais elle ne doit pas même être posée. On aura beau prouver que le journal dévore les heures, trouble le recueillement nécessaire aux travaux de l'intelligence, « qu'il agit comme un emporte-pièce » dans la journée de l'homme studieux..., la tyrannie du journal n'en sera pas moins le plus inexorable des faits accomplis. Il importerait bien davantage de transformer ce qui ne peut être supprimé, de consacrer à un but toujours noble, toujours utile, tant de ressources matérielles et intellectuelles, tant de labeurs perdus ! On pourrait si aisément faire bénéficier la théologie elle-même de l'intérêt et de la faveur qui s'attachent à la politique ! Le romancier morcelle ses livres, distribue à petites doses une nourriture souvent aussi fastidieuse que malsaine : pourquoi l'apologiste, le docteur, le philosophe catholique seraient-ils moins sages que ces fils du siècle ? Que ne gagnerait pas la science, si on lui accordait seulement la moitié du temps et de l'espace qu'on prodigue chaque jour à la *chronique* et aux *faits divers* ?<sup>9</sup>

Il s'agit ici de lutter pied à pied contre le mal, et en l'occurrence de lutter par le journal contre le journal, c'est-à-dire de retourner contre l'ennemi les armes qu'il a lui-même fourbies, d'employer la même technique et donc le même média. Or, il semble que cette prise en compte des aspirations du lecteur contemporain ait pu aller plus loin encore. On en prendra pour exemple un ouvrage qui n'entretient aucun rapport de type matériel ou éditorial avec la

<sup>6</sup> *Polémique religieuse : Traditionalisme et rationalisme. Quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps*, nouvelle édition, Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 1864, p. VII-VIII [1<sup>re</sup> éd., 1861].

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. X.

<sup>8</sup> *Des études religieuses en France depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours ou Essai sur les causes qui ont produit dans les temps modernes la splendeur et la décadence des sciences théologiques*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, 1861, p. 424.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 424-425.

presse si ce n'est une curieuse proximité stylistique et qui anticipe, pour ainsi dire, les encouragements que prodigueront par la suite l'abbé Cognat ou Mgr Duilhé de Saint-Projet. Il s'agit des *Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion* que Mgr de Ségur publie pour la première fois en 1851 et qui connaîtront une extraordinaire diffusion (plus de 700 000 exemplaires vendus à la mort de l'auteur). On sait que ce prélat affectionnait particulièrement le style familier<sup>10</sup> et que c'est l'une des raisons qui expliquent son succès. Mais ce qui est particulièrement frappant à la lecture de cet ouvrage, c'est la proximité de son mode d'énonciation avec celui qu'Alexandre Dumas contribuait alors à populariser dans les journaux qu'il dirigeait, à savoir celui de la « causerie<sup>11</sup> ».

On y retrouve un même usage de l'adresse directe au lecteur et du ton de la conversation. La préface des *Réponses* s'ouvre sur cette phrase :

Voici un petit livre que j'ai fait tout exprès pour vous, mon cher lecteur. Il vous déplaira peut-être à la première vue ; permettez-moi néanmoins de vous l'offrir ; car c'est un signe certain que vous en avez très-particulièrement besoin<sup>12</sup>.

Et tout le corps de l'ouvrage est construit sur un enchaînement d'affirmations dans l'air du temps ou, pour reprendre la formule de Mgr de Ségur, d'« objections les plus répandues contre la religion », que les réponses circonstanciées du prélat vont à chaque fois battre en brèche. Ainsi, à l'assertion : « Quand on est mort, tout est mort », Mgr de Ségur répond d'abord avec humour : « Oui, chez les chiens, les chats, les ânes, les serins, etc. – Mais vous êtes bien modeste si vous vous mettez du nombre<sup>13</sup> ». Ce n'est que dans un deuxième temps qu'il introduit des éléments plus sérieux comme l'existence de l'âme et réfute alors point par point le matérialisme. Un autre chapitre de l'ouvrage est intitulé : « Les Apôtres et les premiers chrétiens étaient Communistes. Ils étaient pauvres, mettaient tout en commun, étaient poursuivis et traqués par l'autorité ; précisément comme les Communistes », énoncé où l'on reconnaît évidemment un condensé des positions idéologiques utopistes de 1848<sup>14</sup>. Or Mgr de Ségur commence sa réponse, comme au fil d'une conversation, en ouvrant une alternative à la dernière proposition (« précisément comme les Communistes ») : – « *“Ou comme les malfaiteurs,”* pourriez-vous ajouter. – Et c'en est assez pour vous faire sentir par où cloche votre raisonnement. » Il poursuit, toujours sur ce même mode familier : « Et, depuis quand, je vous prie, suffit-il d'être pauvre, de vivre en commun et d'être poursuivi et emprisonné pour être chrétien<sup>15</sup> ? »

Ce dialogue par demandes et par réponses se situe certes dans la double tradition de l'enseignement de l'histoire sainte et du catéchisme, tradition dans laquelle le néophyte est guidé dans son apprentissage par l'utilisation de cette structure pédagogique répétitive<sup>16</sup>. Mais elle est grandement renouvelée par le ton familier que Mgr de Ségur utilise et la plaisante intimité amicale qu'il crée avec son lecteur. Dès la préface, il écrit :

Un bon livre, dit-on, est un ami.

<sup>10</sup> Voir par exemple : *Monseigneur de Ségur, 1820-1881*, actes du colloque organisé le 9 juin 2007 par l'Œuvre de Saint-François-de-Sales ; avec le concours de l'Institut universitaire Saint-Pie X ; publiés sous la direction de Daniel Pannier, Versailles, Via romana, 2008.

<sup>11</sup> Sur la causerie, voir les chapitres 2 « Ce que causer veut dire » (Pascal Durand) et 3 « Genèse et descendance de la causerie » (Olivier Isaac) d'*Entre presse et littérature. Le Mousquetaire, journal de M. Alexandre Dumas (1853-1857)*, sous la dir. de Pascal Durand et Sarah Mombert, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, n° CCXCVII, Diffusion Droz, 2009, p. 45-80.

<sup>12</sup> *Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion*, 41<sup>e</sup> éd., Paris, Lecoffre et C<sup>ie</sup>, 1858, p. 5.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>14</sup> Voir Frank Paul Bowman, *Le Christ des barricades, 1789-1848*, Paris, Cerf, 1987.

<sup>15</sup> *Réponses courtes et familières...*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>16</sup> Pour une analyse de cette structure, voir Stéphanie Dord-Crouslé, « [Flaubert libre lecteur. À propos de l'Abbrégé du catéchisme de persévérance de l'abbé Gaume](#) », *Flaubert*, n° 1, 2009.

J'espère, en ce moment, quoi que vous en pensiez, vous présenter un de ces amis-là. Recevez-le comme on reçoit ses amis, avec bienveillance et le cœur ouvert. Je vous l'offre de même.

Quoiqu'il parle de choses un peu sérieuses, j'ai tout lieu de croire qu'il ne vous ennuiera pas. Je le lui ai bien recommandé, et il m'a promis de ne point *prêcher*, mais simplement de *causer*. – Après avoir lu le dernier chapitre, vous me direz s'il a tenu parole<sup>17</sup>.

Le terme de « causerie » (on y revient) est de nouveau explicitement utilisé par Mgr de Ségur un peu plus loin : « Je demande au bon Dieu que ces simples causeries vous fassent du bien, qu'elles gagnent votre cœur<sup>18</sup> », et encore en conclusion de l'ouvrage : « Je souhaite que mes causeries avec vous soient utiles à votre âme<sup>19</sup>. » Tout comme la rhétorique journalistique a évolué pour plaire au lecteur, s'adapter à ses attentes, se l'attacher et s'assurer ainsi sa fidélité d'abonné, l'apologiste se saisit d'une technique – qui est aussi une tactique ayant prouvé son efficacité – pour l'appliquer au livre de piété. Dans la mesure où les *Réponses* de Mgr de Ségur peuvent donc apparaître comme le produit insolite du croisement entre une tradition catéchétique et un procédé journalistique, elles pourraient aussi être considérées comme le prototype d'un genre discursif original, celui de la « causerie apologétique ».

Mgr de Ségur émaille ses réponses de courts récits dont le fonctionnement est proche de celui des *exempla* antiques. Cette présence – discrète mais efficace – de récits à dimension édifiante nous met sur la voie d'une autre expérimentation tentée par le discours apologétique catholique dans cette période du Second Empire. On en verra une réalisation dans un ouvrage qui est loin d'avoir connu l'extraordinaire diffusion des opuscules de Mgr de Ségur, et dont l'auteur n'est pas un familier des écrits à caractère apologétique. Il s'agit des *Soirées d'automne ou la Religion prouvée aux gens du monde* par l'abbé Maunoury, qui paraît pour la première fois en 1864 chez la veuve Poussielgue-Rusand et connaîtra au moins deux rééditions en 1867 et 1887. La diffusion du titre n'est donc pas confidentielle sans atteindre pour autant des sommets.

Ce qui est plus surprenant, c'est la présence de cet ouvrage au nombre des productions de cet auteur. En effet, comme le précise la page de titre du livre, Augustin-François Maunoury est « professeur au petit séminaire de Séz ». L'essentiel des notices qui se rapportent à lui dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (108 au total) concernent des commentaires de textes bibliques, des éditions de textes antiques, profanes ou sacrés, et surtout des ouvrages de grammaire grecque, domaine dans lequel s'est surtout exercée l'expertise de cet ecclésiastique à qui l'on doit la mise au point d'une méthode originale d'apprentissage de cette langue ancienne<sup>20</sup>. Ses productions de type apologétique sont en regard bien moins nombreuses. Si l'on met de côté une édition revue de l'*Histoire ecclésiastique par demandes et par réponses, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours...* du père Lorient ainsi que deux tragédies destinées à être jouées par des élèves<sup>21</sup>, elles se résument à quatre titres seulement : un *Abrégé des preuves de la religion* (paru chez la veuve Poussielgue-Rusand en 1863), des *Preuves populaires de l'existence de Dieu* (un court

<sup>17</sup> *Réponses courtes et familières...*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 6. Voir aussi p. 8 : « Il ne me sera pas difficile, mon cher lecteur, dans ces simples causeries de vous montrer que ces préjugés sont injustes ; [...] ». Rappelons encore que Mgr de Ségur est l'auteur de *Causeries familières sur le protestantisme d'aujourd'hui*, Paris et Lyon, J.-B. Pélagaud, 1858.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>20</sup> Cette méthode connaît même aujourd'hui encore des prolongements surprenants. Voir par exemple l'article de Remy Guérinel, « L'apprentissage du grec par Auguste-François Maunoury (1811-1898) en dialogue avec l'œuvre de Marcel Jousse (1886-1961) », disponible [en ligne](#).

<sup>21</sup> La dédicace (« À mes élèves ») de *Thomas Morus* (1863) insiste d'ailleurs sur les dimensions apologétique et propédeutique de l'exercice théâtral proposé : « Il vous faut des tragédies morales, chrétiennes, et dont vous puissiez représenter tous les personnages. La scène de l'école deviendra ainsi pour vous l'essai de la chaire. Adolescents transformés en martyrs, vous faites aujourd'hui couler les larmes de vos parents et de vos amis venus de toutes parts pour vous applaudir et vous couronner : plus tard, munis de la science et armés d'une parole exercée, vous confondrez les ennemis de la religion, et vous annoncerez aux hommes les grandes vérités qui font les saints. » L'autre tragédie écrite par l'abbé Maunoury s'intitule *Daniel* (1857).

opuscule dont la Bibliothèque nationale de France ne possède que la 4<sup>e</sup> édition datée de 1889), *Albert, ou Preuves de l'existence de Dieu*<sup>22</sup>, et nos *Soirées d'automne*.

Singulier au sein de la production de son auteur, ce livre de piété l'est aussi dans son positionnement générique. Si sa date de parution (1864) ne lui permettait évidemment pas d'apparaître dans le dépouillement exhaustif des livres religieux effectué par Claude Savart<sup>23</sup> pour l'année 1861, il en aurait de toute manière été écarté. En effet, la définition que Claude Savart donne du livre religieux « spécifi[e] un contenu, les œuvres qui reposent sur une fiction (les romans par exemple) étant rejetées du côté du “profane<sup>24</sup>” ». Or les *Soirées d'automne* font partie – à plusieurs titres – de ces « œuvres qui reposent sur une fiction ». D'abord, l'ouvrage se présente comme un récit encadré. Une longue dédicace (« À mes amis Jules et Henri ») pose la situation d'énonciation :

Vous m'aviez prié de mettre par écrit les conversations que nous avons eues ensemble au mois de septembre dernier. Je m'en suis volontiers occupé dans mes instants de loisir. [...]

Je vous envoie aujourd'hui ces pages, mes chers amis. Elles vous rappelleront les raisons et les faits qui ont dissipé vos doutes<sup>25</sup>.

Symétriquement, à la fin du livre, une nouvelle adresse vient clore l'ouvrage en allongeant la liste de ses destinataires et le champ souhaité de son action :

Ô vous qui avez lu ces pages, si elles vous ont convaincus, comme Jules et Henri, donnez-les aux personnes qui vous sont chères ; et pendant que vos amis liront à leur tour ces entretiens, priez Dieu qu'il les éclaire aussi de sa lumière, dissipe leurs doutes et les affermis dans la possession de la vérité<sup>26</sup>.

Ce dispositif encadre donc la relation que fait un prêtre des entretiens qu'il a eus avec deux jeunes gens. Aucun élément ne permet d'identifier clairement cette figure pastorale avec l'auteur des *Soirées d'automne*. Ce personnage est pourvu d'une identité, d'un caractère et d'éléments biographiques succincts qui font de lui un héros de roman au même titre que les jeunes Jules et Henri. Le personnel romanesque s'étoffe d'ailleurs au fur et à mesure de l'avancée de l'intrigue : la maladie et la mort de la vieille Geneviève permettent l'entrée en scène d'une religieuse et d'une pieuse châtelaine à qui son neveu, M. Charles, vient faire ses adieux avant d'entrer au séminaire.

Le récit, mené la plupart du temps à la première personne et entrecoupé de longues séquences de dialogue, confirme cette lecture. Il s'appuie sur l'évocation de lieux précis dont la peinture a pour but, comme dans tout roman, de fixer l'imagination du lecteur et de l'attacher au déroulement de l'action. Ainsi, à chaque nouvel entretien correspond une localisation particulière construite en référence avec le topos du *locus amoenus*. Le premier entretien se déroule sur un « banc rustique [...] au milieu [des] coudriers<sup>27</sup> » ; le second, « au fond du jardin, sous un vaste coignassier [sic] dont les branches recourbées et chargées de fruits tombaient presque à terre<sup>28</sup> » ; le troisième, « dans le verger, entouré de haies touffues [...] à l'ombre d'un grand chêne, sur un banc de mousse<sup>29</sup> » ; le quatrième, dans « un petit bois d'une délicieuse fraîcheur, planté d'arbrisseaux vigoureux, du milieu desquels s'élèvent

<sup>22</sup> Ce court texte a été publié à la suite des *Soirées d'automne* lors de leurs 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éditions (Paris, Poussielgue frères, 1867 et 1887).

<sup>23</sup> *Les catholiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, « Théologie historique » - 73, 1985.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 9-10. Voir aussi p. 50 : « on a ainsi pris le parti d'exclure systématiquement toutes les œuvres qui reposaient sur une fiction, celle-ci fût-elle édifiante, éliminant par là d'innombrables “bons” romans, pièces de théâtre pour pensionnats, poèmes, etc., (quitte à faire de rares exceptions lorsque la finalité catéchétique du livre était manifeste.) »

<sup>25</sup> *Soirées d'automne ou la Religion prouvée aux gens du monde*, Paris, Librairie de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Poussielgue-Rusand, 1864, p. 1-2.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 79.

ça et là de grands chênes<sup>30</sup> » ; et ainsi de suite. Dès l'ouverture du récit, des réminiscences balzacienes semblent d'ailleurs habiter le texte, la Touraine ayant cédé la place à la Normandie :

Près de l'ancienne ville d'Essai, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, on voit une jolie vallée traversée par un ruisseau, qui roule sans bruit ses eaux inconnues dans la Sarthe. C'est la vallée d'Aunai. Au fond s'élève une modeste église, tout près de laquelle est bâti le presbytère. Au levant, la colline de Montmirel couverte de ses grands arbres, les plus beaux de la Normandie, domine l'église et ferme l'horizon. Vers le couchant, sur le coteau opposé, des berceaux de tilleuls et quelques marronniers environnent un vieux château.

Il y a là comme une réminiscence de l'une des plus célèbres descriptions du *Lys dans la vallée*<sup>31</sup>.

Le traitement du temps permet lui aussi de corroborer l'hypothèse d'une lecture romanesque. Le récit est découpé en huit soirées qui se succèdent régulièrement d'un dimanche au dimanche suivant. Chacune d'entre elles est précisément définie, à commencer par la première :

Vers la fin de septembre dernier, les deux amis vinrent me trouver au presbytère d'Aunai, un dimanche soir après les vêpres. J'étais seul ; le curé, mon vénérable oncle, m'avait confié sa paroisse pour quelques jours<sup>32</sup>.

Il y a bien là comme le début d'une intrigue, en tout cas la mention d'un événement initial qui entraînera des péripéties qui elles-mêmes amèneront à leur tour un dénouement. Même si elle a une dimension symbolique (la semaine est l'unité de base liturgique et une référence évidente à la Genèse) et même si elle est explicitement calquée sur la progression des deux néophytes dans l'enchaînement des preuves de la religion<sup>33</sup>, cette avancée régulière vers le dénouement est conforme aux attentes d'un lecteur de romans.

Enfin, le choix du titre *Soirées d'automne* fait clairement signe du côté du récit de divertissement. L'horizon d'attente est celui des histoires que l'on racontait naguère à la veillée devant la cheminée : vie d'hommes célèbres, contes ou légendes, reliés ou non entre eux par un récit enchâssant. La littérature, en particulier romantique et populaire, s'est largement saisie de ce genre (voir parmi des dizaines d'exemples : *Les Soirées d'automne, nouvelles récréatives et morales*, publiées par Mme Adèle Ballent en 1824, ou les *Soirées de Walter Scott à Paris*, recueillies par le bibliophile Jacob en 1829) ; et c'est un genre qui perdurera bien au-delà (il suffit de penser aux *Soirées de Médan*, 1880).

Néanmoins, tous ces traits qui tirent le récit du côté de la fiction comprise dans ses dimensions de récréation un peu vaine – voire dangereuse – et de plaisir gratuit, doivent être fortement nuancés. D'abord, si le titre inscrit l'œuvre dans la filiation romanesque évoquée

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>31</sup> On ne résiste pas au plaisir de citer Balzac : « Pour aller au château de Frapesle, les gens à pied ou à cheval abrègent la route en passant par les landes dites de Charlemagne, terres en friche, situées au sommet du plateau qui sépare le bassin du Cher de celui de l'Indre, et où mène un chemin de traverse que l'on prend à Champy. Ces landes plates et sablonneuses qui vous attristent durant une lieue environ, joignent par un bouquet de bois le chemin de Saché, nom de la commune d'où dépend Frapesle. Ce chemin, qui débouche sur la route de Chinon, bien au-delà de Ballan, longe une plaine ondulée sans accidents remarquables, jusqu'au petit pays d'Artanne. Là, se découvre une vallée qui commence à Montbazou, finit à la Loire, et semble bondir sous les châteaux posés sur ses doubles collines; une magnifique coupe d'émeraude au fond de laquelle l'Indre se roule par des mouvements de serpent » (*La Comédie humaine*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. IX, 1978, p. 986-987).

<sup>32</sup> *Soirées d'automne ou la Religion prouvée aux gens du monde, op. cit.*, p. 6.

<sup>33</sup> Pour avoir une vision claire de cette progression, il suffit de se reporter à la table des matières de l'ouvrage ou à l'annonce que fait l'abbé du « plan de [ces] entretiens ». Sa preuve « est formée de trois propositions qui s'enchaînent.

Voici la première : *Les faits rapportés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament sont certains.*

Voici la seconde : *Ces faits prouvent que la Religion fondée par Jésus-Christ est divine.*

Enfin voici la troisième : *La Religion fondée par Jésus-Christ se trouve dans l'Église romaine, et nulle part ailleurs* » (*Ibid.*, p. 9-10).

précédemment, on ne doit pas négliger qu'un grand nombre d'autres ouvrages portant un titre similaire ne présentent pas des récits plaisants mais sont d'austères livres de réflexion voire de méditation. Le titre complet que l'abbé Maunoury a donné à son œuvre ne permet d'ailleurs pas au doute de s'installer durablement : *Soirées d'automne*, certes, mais des « soirées » caractérisées par un objet extrêmement précis et d'apparence peu divertissante : *ou la Religion prouvée aux gens du monde*. D'autres éléments paratextuels confirment la lecture sérieuse. Ainsi, des notes de bas de page sont fréquemment utilisées pour ajouter des éclaircissements historiques ou des références bibliographiques précises, en particulier aux livres saints, mais aussi à des ouvrages contemporains. Et à la fin du livre, une dizaine de pages rassemblent les textes documentaires trop longs pour être proposés en notes de bas de page. Il s'agit ici de réunir des preuves, des références précises et indubitables destinées à emporter la conviction au cours d'un débat.

Ces éléments formels, qui éloignent indubitablement le texte de la simple fiction, trouvent des correspondances dans le contenu même du récit. En effet, par deux fois, le prêtre met en exergue la dimension fallacieuse des romans. Pour prouver le caractère authentique et véridique des livres écrits par Moïse, il en cite les extraits les moins élogieux pour les Juifs et interroge ses deux auditeurs : « Si Moïse invente un roman pour amuser les Israélites dans le désert, concevez-vous, Messieurs, qu'il écrive ces paroles dans son livre [...] ? » De quoi il conclut :

Non, ce n'est pas ainsi que l'on ment, quand on veut amuser ou tromper les hommes. On s'y prend d'une manière plus habile. On les flatte, au lieu de les blesser par d'injurieux mensonges. Non, les Hébreux n'auraient pas accepté les livres de Moïse, s'il n'avait pas dit l'exacte vérité ; ils ne l'auraient pas regardé comme un homme divin<sup>34</sup>.

Un peu plus loin, l'abbé réutilise le même type d'argumentation, cette fois-ci à propos des livres du Nouveau testament. Il répond alors à la question que lui pose Henri : « j'ai hâte de savoir comment vous prouverez [que les historiens de Jésus] n'ont pas voulu embellir l'histoire de leur héros, pour faire un livre intéressant ; c'est une tentation à laquelle cèdent tant d'écrivains<sup>35</sup> ». Le « livre intéressant » est donc d'emblée un livre entaché de mensonge et dès lors traité comme repoussoir. Il exerce une action délétère sur l'esprit de ses lecteurs et ne peut en aucun cas se constituer en modèle : l'« embellissement » que l'on peut compter au nombre des marques de l'entrée dans la fiction n'a pas sa place ici. Et ce n'est pas seulement le type de discours qui est récusé dans les *Soirées d'automne* ; des auteurs contemporains sont explicitement nommés pour mieux être rejetés : « Comment discuter le Pentateuque, Isaïe, Daniel, avec les lecteurs de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas et de nos journaux impies<sup>36</sup> ? » se demandent Jules et Henri.

Les *Soirées d'automne* se caractérisent donc par une tension constante entre l'utilisation de procédés propres à la fiction et une visée apologétique primordiale dont le propos ne doit jamais courir le risque de se laisser asservir. Car rappelons-le, l'abbé Maunoury n'est pas du nombre de ces ecclésiastiques – visionnaires ou illuminés – que leur cheminement intellectuel et spirituel amène à braver le Magistère. Il a conçu son ouvrage, peut-on penser avec quelques certitudes, dans le but de convaincre et de convertir ses contemporains dans le strict respect des règles établies par l'Église. Il a d'ailleurs parfaitement réussi puisque l'évêque de Sézéc approuve son ouvrage sans aucune restriction :

---

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 120.

[...] ce livre nous a paru solide et exact pour la doctrine, autant qu'il est agréable et intéressant pour la forme. [...] C'est donc un livre très-propre à confirmer les fidèles dans la foi, et à dissiper les doutes de ceux qui auraient eu le malheur de se laisser ébranler par les sophismes de l'impiété<sup>37</sup>.

La section des comptes rendus de lecture de la sérieuse revue jésuite *Études religieuses, historiques et littéraires*, adresse elle aussi à l'ouvrage un honnête satisfecit :

Telles sont les questions traitées dans les *Soirées d'Automne*. Elles ne sont pas nouvelles, j'en conviens. Ce livre est un ouvrage élémentaire, je l'avoue. Mais c'est un ouvrage élémentaire intéressant. Trente années d'un laborieux enseignement ont donné à M. l'abbé Maunoury l'habitude d'exposer avec clarté les sujets les plus difficiles ; la solidité de la doctrine est telle qu'on doit l'attendre d'un savant si estimé. Le style est élégant ; le dialogue vif et naturel, sans emphase comme sans trivialité, toujours proportionné aux matières que l'on examine. Des plaisanteries délicates, des traits piquants, des descriptions gracieuses, des histoires touchantes, répandent sur ces entretiens tout le charme d'une spirituelle conversation, en même temps qu'un art admirable de grouper les preuves, leur communique la vigueur et l'entrain d'un discours éloquent<sup>38</sup>.

Le pari de l'abbé Maunoury était cependant audacieux puisqu'il ne s'agissait finalement de rien moins que de transposer sous une forme littéraire hybride l'injonction que l'abbé Joseph-Cyprien Nadal adressait en 1851 dans son *Dictionnaire d'éloquence sacrée* aux prédicateurs tentés par l'utilisation de thématiques romantiques : ils peuvent certes utiliser de tels arguments « comme une préparation évangélique », mais « après avoir fait admirer le dehors de l'édifice, [leur ordonne Nadal] vous y pénétrerez pour faire tomber vos auditeurs aux pieds de Jésus-Christ<sup>39</sup> ». Or c'est bien ce que vise l'abbé Maunoury dans ses *Soirées d'automne*. Il réinvestit le genre oral de la conférence et, sans rien lui ôter de sa dimension apologétique, l'inscrit dans une fiction. De ce fait, au fur et à mesure que la forme dialoguée accroît les connaissances et entraîne la conviction de Jules et Henry, elle perd de son hégémonie dans l'économie textuelle au profit de la seule narration. Le récit est alors chargé de retranscrire et de donner à voir ce qu'aucun livre de piété ou sermon ne peut illustrer avec autant de force, à savoir le travail effectif de la preuve dans l'intériorité du croyant et sa victoire finale.

Dès le lundi soir, la parole de l'abbé commence à produire ses fruits : « En ce moment la cloche de l'église se fit entendre. Elle sonnait l'Angélus. Le prêtre se mit à genoux ; les deux jeunes hommes l'imitèrent, et tous trois saluèrent ensemble Marie pleine de grâces<sup>40</sup> ». Le lendemain, les jeunes gens se rapprochent de l'église mais n'en aperçoivent que l'extérieur : « Sur la terre, tout était sombre, excepté la lampe du sanctuaire, qui projetait ses rayons à travers les vitraux de l'église<sup>41</sup> ». Le mercredi soir, « En passant devant l'église, les deux jeunes hommes se découvrirent et saluèrent respectueusement le Dieu qui y réside<sup>42</sup> ». Le jeudi soir, Jules et Henri pénètrent dans l'église mais pour en ressortir aussitôt à la suite du prêtre qui est venu chercher le saint sacrement pour le porter à Geneviève mourante. Le vendredi met un point final aux enseignements de l'abbé : toutes les preuves ont été données, le discours apologétique a rempli son office, reste aux nouveaux convertis à manifester leur adhésion en mettant en pratique tous les préceptes de la religion dont ils ont admis la vérité.

Les deux dernières journées, très courtes, ne comportent quasiment pas de discours direct. Le samedi est consacré au sacrement de réconciliation que les deux jeunes gens ont demandé à recevoir. L'effet est immédiat : leur figure est « rayonnante » et ils se rendent à l'église

<sup>37</sup> *Ibid.*, approbation liminaire non paginée.

<sup>38</sup> *Études religieuses, historiques et littéraires*, par des pères de la Compagnie de Jésus, Paris, Charles Douniol, 1865, Nouvelle série - t. 7, p. 408 ; [en ligne](#).

<sup>39</sup> *Dictionnaire d'éloquence sacrée*, 6<sup>e</sup> volume de *Nouvelle encyclopédie théologique, ou deuxième série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse*, Montrouge, Migne, 1851 ; cité par F. P. Bowman, *Le discours sur l'éloquence sacrée à l'époque romantique*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>40</sup> *Soirées d'automne ou la Religion prouvée aux gens du monde*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 173.

« ador[er] le très-saint Sacrement et pri[er] Dieu avec ferveur<sup>43</sup> ». Enfin, le dimanche, Jules et Henri peuvent s'approcher de la sainte table : ils « s'avancèrent les yeux modestement baissés, s'agenouillèrent l'un près de l'autre, comme au jour de leur première communion, et reçurent de ma main le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>44</sup> ». Tout est dit : la forme dialoguée issue de la conférence s'appuie sur le récit pour décrire l'ensemble du parcours accompli par les jeunes gens et donner accès au lecteur à une intimité si enviable qu'elle apparaît en fait comme le dernier ressort apologétique sur lequel repose l'ouvrage.

Ainsi, l'originalité des *Réponses* de Mgr de Ségur comme celle des *Soirées d'automne* de l'abbé Maunoury vient de ce que leurs auteurs ont subtilement instillé dans ces deux ouvrages juste ce qu'il fallait de prise en compte de la psychologie de leurs lecteurs et de compréhension de leur époque, sans jamais s'éloigner de la doxa et prêter le flanc aux reproches des tenants d'une apologétique traditionnelle et conservatrice. Maunoury pas plus que Ségur ne tiennent la balance égale entre les procédés littéraires et leur entreprise de conviction : les premiers sont toujours mis au service de la seconde.

Il resterait à déterminer si ces deux ouvrages sont des hapax ou les représentants d'une plus vaste famille, ce qui nécessiterait une large enquête bibliographique. Mais on peut déjà avancer que cette causerie et cette « conférence-récit » apologétiques semblent préparer l'émergence d'un autre genre, celui du récit de conversion, caractéristique de l'époque qui suit celle du Second Empire, et qui est celle de la conversion des intellectuels au catholicisme<sup>45</sup>. De la causerie apologétique, le récit de conversion tient une partie de son rapport à l'intimité et sa propension à montrer des modèles (donc sa valeur d'entraînement, d'imitation et d'édification) ; quant à la conférence-récit, elle introduisait déjà la présence instable d'un « je » – celui du narrateur ; il ne restait plus qu'à passer du « je » évanescent du prêtre, aiguillon de la conversion, au « je » autobiographique massif du converti lui-même.

Stéphanie Dord-Crouslé (CNRS, UMR-5611 LIRE, Lyon)

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>45</sup> Voir Frédéric Gugelot, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France, 1885-1935*, Paris, CNRS éditions, 1998.